

CAP Maintenance des Véhicules Automobiles M.V.A.

Option : Véhicules de Transport Routier

DEFINITION DE L'EMPLOI

Le titulaire du CAP M.V.A. est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance de véhicules de transport routier, c'est-à-dire :

- Dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs.
- Dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques.
- Dans les services de maintenance des entreprises de transport, de location...
- Dans les services de maintenance des flottes de véhicules.
- Dans les entreprises de services rapides spécifiques aux véhicules.

L'action du titulaire du CAP M.V.A. est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de maintenance et de service. Elle implique un comportement de qualité, tant dans le travail d'équipe que dans la relation avec la hiérarchie.

OBJECTIFS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le titulaire de ce CAP intervient en atelier sur des véhicules de toutes marques et doit être capable de :

- Accueillir le conducteur et écouter sa demande.
- Organiser son poste de travail en respectant les règles de sécurité.
- Assurer les opérations de révision et de maintenance périodique des véhicules.
- Diagnostiquer les pannes simples, identifier les pièces nécessaires à l'intervention, s'approvisionner en pièces de rechange, remplacer ou réparer les éléments défectueux.
- Renseigner les fiches techniques d'intervention et fournir les éléments nécessaires à la facturation.
- Rendre compte à l'entreprise et au client de l'intervention réalisée.

Le titulaire du CAP peut être amené à se déplacer pour effectuer un dépannage ou des essais sur véhicule.

Ce métier demande une adaptation permanente aux nouvelles technologies électroniques, informatiques et aux nouveaux matériaux utilisés.

Lycée Polyvalent Les Catalins
24, avenue des Catalins - B.P. 359 - 26216 MONTEILIMAR
Tél. 04 75 46 02 83 - Fax. 04 75 46 01 75

FORMATION

La formation professionnelle comprend la connaissance des systèmes mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, électriques ou électroniques des véhicules ainsi que les systèmes de haute technicité permettant le diagnostic, l'analyse fonctionnelle et structurelle (2h/semaine), mécanique (2h/semaine), génie électrique et automatique (2h/semaine), technologie et travaux pratiques d'atelier (6h/semaine)

Période de formation en Milieu Professionnel : 12 semaines sur 2 ans

ORGANISATION DES EXAMENS

L'examen se déroule sous la forme de contrôles en cours de formation (CCF) et d'épreuves terminales. Chaque domaine est affecté du coefficient prévu par les épreuves terminales.

POURSUITE D'ETUDES

Le CAP vise prioritairement l'insertion professionnelle. Cependant, les titulaires du CAP peuvent compléter leur formation en préparant :

- une mention complémentaire (MC) en 1 an : mise au point électricité et électronique auto, réparateur en équipement Diesel, mécanicien en circuit oléohydraulique et pneumatique,

Les meilleurs élèves ont également la possibilité de poursuivre leurs études en Bac Professionnel ou en Bac Technologique.

Lycée Polyvalent Les Catalins
24, avenue des Catalins - B.P. 359 - 26216 MONTELIMAR
Tél. 04 75 46 02 83 - Fax. 04 75 46 01 75